

Lycée FERNAND LEGER 2024-2025- Inscription

NOM..... PRENOMS..... CLASSE.....

Cochez les cases qui vous concernent

BOURSES ET AIDES FINANCIERES		
Votre enfant était-il boursier l'an passé ?(collège ou lycée)	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Etude automatique du droit de bourse	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

HEBERGEMENT & RESTAURATION
L'inscription vaut pour tout le trimestre. Vous pourrez modifier votre inscription jusqu'au lundi 19 septembre 2024 en vous adressant à l'intendance. Puis tout changement de régime pour le trimestre suivant devra être demandé via la fiche "CHANGEMENT DE REGIME"(Pension, demi-pension forfait, demi-pension à la carte ou externe) remplie et signée par les parents et remise à l'Intendance avant le : 6 décembre 2024 pour le 2ème trimestre 10 mars 2025 pour le 3ème trimestre

INTERNAT						
<input type="checkbox"/> Je souhaite que mon enfant soit interne						
<table><tr><td>Septembre-décembre</td><td>557.90 €</td></tr><tr><td>Janvier-mars</td><td>398.50 €</td></tr><tr><td>avril-juillet</td><td>318.80 €</td></tr></table>	Septembre-décembre	557.90 €	Janvier-mars	398.50 €	avril-juillet	318.80 €
Septembre-décembre	557.90 €					
Janvier-mars	398.50 €					
avril-juillet	318.80 €					
<input type="checkbox"/> Je paye à réception de la facture, et en tout état cause avant la fin du trimestre <input type="checkbox"/>						
<input type="checkbox"/> J'opte pour le prélèvement automatique mensuel <input type="checkbox"/>						
Je remplis sauf si mon enfant est boursier la fiche "AUTORISATION DE PRELEVEMENT MENSUEL" remise sur place						

DEMI-PENSION
<input type="checkbox"/> Je souhaite que mon enfant déjeune à la restauration scolaire. La demi-pension est ouverte du lundi midi au vendredi midi
JE CHOISIS ENTRE CES DEUX POSSIBILITES :
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

<p>Si mon enfant mange <u>au plus</u> 3 fois par semaine en moyenne, j'ai intérêt à choisir la</p> <p><input type="checkbox"/> Prestation</p> <p>Je recharge mon compte (minimum 30 €). Chaque repas est décompté sur la carte de self (4.10 € par repas)</p>	<p>Si mon enfant mange 4 fois par semaine en moyenne, j'ai intérêt à choisir le :</p> <p><input type="checkbox"/> Forfait annuel (pour un élève déjeunant tous les jours : 3,22 € le repas)</p> <table><tr><td><input type="checkbox"/> Tarif Septembre/décembre</td><td>225.40 €</td></tr><tr><td>Janvier/mars</td><td>161.00 €</td></tr><tr><td>Avril/juillet</td><td>128.80 €</td></tr></table> <p><input type="checkbox"/> Je paye à réception de la facture, et en tout état de cause, avant la fin du trimestre <input type="checkbox"/></p> <p>OU</p> <p><input type="checkbox"/> J'opte pour le prélèvement automatique mensuel <input type="checkbox"/></p> <p>Je remplis sauf si mon enfant est boursier la fiche "AUTORISATION DE PRELEVEMENT MENSUEL" remise sur place</p>	<input type="checkbox"/> Tarif Septembre/décembre	225.40 €	Janvier/mars	161.00 €	Avril/juillet	128.80 €
<input type="checkbox"/> Tarif Septembre/décembre	225.40 €						
Janvier/mars	161.00 €						
Avril/juillet	128.80 €						

EXTERNE
<input type="checkbox"/> Mon enfant ne déjeune pas à la restauration scolaire

RESPONSABLE FINANCIER

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Tél. domicile

Tél. portable

Tél travail

Mail @

TRES IMPORTANT : FOURNIR OBLIGATOIREMENT UN RIB DU RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT AFIN QUE NOUS PUISSIONS PAYER LES BOURSES OU PROCEDER A D'EVENUELS REMBOURSEMENTS.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement de la restauration et de l'hébergement.

Signature obligatoire des Parents ou responsables de l'élève

Père

Mère

Responsable légal